COUPON TELETRANSMISSION société (SDF, SCP)

Nous retourner ce document au plus tôt :
AGAPS 3 rue Kepler - 75781 PARIS Cedex 16.

Association de Gestion Agréée des Professions de Santé, n° agrément 206757, n° SIRET 312 706 278 00024, n° partenaire EDI 75 016 27

Si vous ne savez pas quelle option retenir et que vous n'avez pas d'expert-comptable contacter notre collaborateur

Mme Pascale Pégaitaz
au 01.53.67.01.01.

Attention pour les associés qui établissent par ailleurs une déclaration 2035 pour leur activité individuelle en dehors de la société téléchargez le modèle adapté sur www.agaps.com

Je soussigné ……,

représentant la société dénommée……

référence adhérent |__|__|.|__|__|.|__|__|__|__|__|, exerçant à ……

A compter des revenus de l'année

❑ 2011 ❑ 2012

Formulez votre option sur le mode de télétransmission

Déclare choisir de télétransmettre les déclarations de résultats ou les données comptables de la société, ainsi que tous les documents annexes les accompagnant et toutes informations complémentaires au service des impôts :

☐ Par l'intermédiaire du PORTAIL AGAPS et notre partenaire EDI sera l'AGAPS.

Nous nous engageons à utiliser le PORTAIL AGAPS et nous adresserons la convention à notre SIE (Service des Impôts des Entreprises).

Dès lors, le présent document vaut mandat à l'AGAPS pour télétransmettre en notre nom la déclaration par la procédure TDFC.

☐ Par l'intermédiaire de notre expert-comptable et le partenaire EDI sera celui de son choix.

Remplir impérativement les **coordonnées** de votre **expert-comptable** si celles-ci ne nous ont pas déjà été communiquées lors du renouvellement de votre adhésion :

Nom du cabinet comptable

Adresse

|__|__|__|__|__|

Code postal Ville

Fait à , le

Signature

Autres modalités exceptionnelles de télétransmission voir au dos

Mandat société

OPTIONS EXCEPTIONNELLES société

Si vous n'optez pas pour l'une des situations précédentes pour la télétransmission au Service des Impôts :

- le PORTAIL AGAPS,
- ou via votre expert-comptable.

Vous vous trouvez alors dans l'une des situations suivantes :

- télétransmission via votre LOGICIEL,
- ou votre expert-comptable préfère que l'AGAPS assure la télétransmission.

C'est le partenaire EDI choisi qui télétransmet au Service des Impôts.

C'est le partenaire EDI qui doit être mandaté.

Formulez le choix du partenaire EDI

Je soussigné ……,

représentant la société dénommée……

référence adhérent |__|__|.|__|.|__|__|__|__|__|, exerçant à ……

Déclare choisir de télétransmettre notre déclaration de résultats ou nos données comptables, ainsi que tous les documents annexes les accompagnant et toutes informations complémentaires au service des impôts :

☐ Par l'intermédiaire de l'AGAPS comme PARTENAIRE EDI.

Dès lors, le présent document vaut mandat à l'AGAPS pour télétransmettre en notre nom notre déclaration par la procédure TDFC et nous adresserons la convention au SIE.

Si c'est votre expert-comptable qui choisit l'AGAPS comme partenaire EDI, communiquez-nous ses coordonnées pour que nous puissions le contacter (sauf si celles-ci nous ont déjà été communiquées lors du renouvellement de votre adhésion).

Nom du cabinet comptable

Adresse

|__|__|__|__|__|

Code postal Ville

☐ Par l'intermédiaire d'un AUTRE PARTENAIRE EDI de notre choix = pas de mandat à l'AGAPS

Fait à , le

Signature

Dans tous les cas, vous nous télétransmettrez vos déclarations, les documents annexes et nécessaires à l'examen de votre déclaration selon la norme EDI-TDFC.